



**HAL**  
open science

## Une tuile inscrite redécouverte en conservation

Laurent Lamoine

### ► To cite this version:

Laurent Lamoine. Une tuile inscrite redécouverte en conservation. Philippe Bet; Bertrand Dousteysier. Éclats arvernes. Fragments archéologiques (Ier-Ve siècle apr. J.-C.), Presses Universitaires Blaise-Pascal, pp.62-63, 2014, 978-2-84516-665-3. <hal-04108534>

**HAL Id: hal-04108534**

**<https://hal.science/hal-04108534v1>**

Submitted on 13 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Sous la direction de Philippe Bet  
et Bertrand Dousteysier

# ÉCLATS ARVERNES

Fragments archéologiques  
(I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)



## Une tuile inscrite redécouverte en conservation

Laurent Lamoine

Au printemps 2005, Patrice Montzamir a trouvé dans les réserves du musée Bargoin une tuile inscrite qui n'avait pas été inventoriée. La partie supérieure manque et les rebords ont été brisés. Elle mesure aujourd'hui 30,5 cm de large sur 26 cm de haut. Elle porte l'estampille CELSI et l'empreinte d'une patte de chat, imprimées avant sa cuisson. Après cuisson, elle a servi à graver un texte qui se développe perpendiculairement aux rebords. Cinq lignes sont encore plus ou moins visibles, mais la tuile a souffert de brûlures et sa surface a éclaté en plusieurs endroits.

La tuile était accompagnée de deux papiers: une enveloppe postée de Toulouse en 1953 et adressée à Pierre-François Fournier, conservateur alors du musée Bargoin, portant au revers une tentative de transcription au crayon et un ancien cartel de présentation du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle portant la mention "Époque Gallo-Romaine – fragment de four à incinération – trouvé au pont de naud", sur lequel une main inconnue a ajouté au crayon l'année 1880. La nécropole du Pont-de-Naud, qui semble avoir fonctionné principalement du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., a été effectivement pillée dans les années 1875-1880 à l'époque des aménagements ferroviaires contemporains. Des vitrines spéciales au musée étaient consacrées aux découvertes qui avaient pu être sauvées des mains des marchands d'antiquités ou des touristes, mais depuis ces vitrines ont disparu et il ne semble pas exister de description précise ni de photographie de cette ancienne présentation. Le cartel est sans doute évoqué par Auguste Audollent dans son *Clermont gallo-romain* (1910) associé à "une sorte de boîte en terre cuite avec couvercle". La tuile, qui porte des traces de brûlures, est-elle l'un des éléments constitutifs de cette boîte, le couvercle?

Ni le contexte archéologique fuyant ni l'étude du support (c'est-à-dire la tuile) ne permettent de préciser la datation. Le timbre du potier Celsus n'est d'aucun secours, car il n'existe pas d'inventaire raisonné de ce type de document. Quant à la paléographie, elle n'est

pas efficiente dans ce cas précis qui ne présente pas vraiment de norme (de la capitale carrée?). Enfin, il ne faut pas oublier que la date de la tuile n'est pas forcément celle du texte qui s'y trouve inscrit, et que l'on peut avoir fait une copie d'un texte plus ancien, mais aussi que l'inscription peut elle-même avoir été gravée sur un objet déjà ancien. Enfin, il ne me semble pas raisonnable d'émettre des doutes quant à l'authenticité de cette inscription. La transcription inachevée sur l'enveloppe témoigne surtout d'un abandon justifié par la difficulté de la tâche et de son caractère non prioritaire. La relation établie avec la nécropole du Pont-de-Naud et l'allusion d'Audollent sont autant d'éclats qui vont dans le sens de l'authenticité de l'inscription.

[---]LP(?)  
VĒ'TĒ'–RĒ– MORE IMP'AR'TIĒT  
VIATOR [---]ERNVNAM

N(un)QVAM L(ocus cas ?) A(dsignatus cas ?) IN VRBEM 'AR'  
VERNORVM

**Ligne 1:** N'est conservée que la partie inférieure de cinq ou six lettres, une lettre a probablement disparu à la fin de la ligne emportée par l'éclat. Près de la cassure, la lecture d'un P pourrait être proposée. La lettre précédant le P doit être un L plutôt qu'un E, car on verrait alors le trait médian vu la taille des lettres et la partie conservée de la tuile.

**Ligne 2:** Cette ligne est plus lisible, le terme *more* se lit aisément et permet de comprendre que le mot qui le précède, dont la partie supérieure est amputée, est *vetere*, avec une inversion des deux dernières lettres. Enfin, bien qu'en partie détérioré par un éclat, le verbe *impartiet* (*impertio*, partager) peut se reconnaître, l'éclat ayant conservé par endroit la forme du A et du R entrelacés.

**Ligne 3:** Elle a été endommagée par un gros éclat. On lit bien néanmoins le premier mot: *viator*. Est ensuite assurée une série de lettres: ERNVNAM. Bien que très effacé, un D entrelacé avec le A pourrait être lu, cependant la ligature 'DA' n'est pas répertoriée. Il reste sur la tuile un lambeau de haste avant le E (un S?). Restent enfin deux lambeaux de hastes avant le possible S. En 2006, Patrice Montzamir proposait de reconnaître une forme du verbe *sterno* (répandre), l'adjectif verbal archaïque devant être répandu: ST]ERNVN'DA'M (EST).

**Lignes 4 et 5:** La quatrième ligne commence par un mot incompréhensible: NQVAM. Le trait horizontal placé sur le N nous incite à supposer une abréviation pour *n(un)quam*, *n(un)quam* ou

### Bibliographie

- Audollent** Auguste (1910), *Clermont gallo-romain*, in *Mélanges littéraires publiés par la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du centenaire de sa création (1810-1910)*, Clermont-Ferrand, Moniteur du Puy-de-Dôme, p. 113-114
- Blanc** Aurélien (2011), *La société locale du Massif central à l'époque romaine (Lémozices, Arvernes, Velaves, Gabales, Rutènes, Cadurques). L'apport des inscriptions* (Mémoire de master, sous la direction de Laurent Lamoine), annexe 2, *Recueil des inscriptions de la cité des Arvernes*, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal (Arvernes, n° 15)
- Lamoine** Laurent et **Montzamir** Patrice (2006), "Deux inscriptions inédites du musée archéologique Bargoin de Clermont-Ferrand", *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 17, p. 325-326

*n(us)quam*. L'abréviation devait être évidente à la lecture de la phrase. Suivent une série de lettres parmi lesquelles on distingue un L et un A. Puis se lit très bien le mot *urbem*. On distingue enfin un A et un R entrelacés, qui sont le début d'un mot se poursuivant sur la cinquième ligne: 'Ar' / *vernorum*. Cette dernière partie étant à l'accusatif, ceci permet de lire la préposition *in* après LA. La seule abréviation attestée pour ces des deux dernières lettres est *locus adsignatus*.

[...] il partagera selon l'ancienne coutume  
le *viator* [...]  
en aucun lieu assigné dans la ville des Arvernes.

L'expression *urbs Arvernorum*, qui n'était pas connue (d'un point de vue épigraphique), rend à elle seule ce témoignage précieux. Ce dernier intéresse plusieurs

champs de l'histoire, au premier rang desquels en effet l'histoire de la pratique municipale. La tuile du musée Bargoin semble porter un extrait de règlement municipal dont une partie du contenu était ainsi rappelée. *Mutatis mutandis*, la tuile avait le même rôle que certains panneaux municipaux actuels. Le texte clermontois rejoint le club très fermé des documents qui, en dehors des décrets, des hommages ou des épitaphes, informent sur le quotidien municipal; il s'agirait du premier texte de ce genre connu pour les Trois Gaules. L'idée d'un partage selon un usage ancien comme la mention du *viator* pourrait faire penser aux conditions d'application d'un changement de statut juridique de la cité qui auraient adapté le nouveau à l'ancien. Des extraits des ajustements auraient pu être exposés à des endroits stratégiques de la ville de Clermont. La tuile serait ainsi l'écume d'un travail de réorganisation administrative de grande ampleur.



==== Tuile inscrite retrouvée dans les réserves du musée Bargoin à Clermont-Ferrand